
DKM2C

Rapport d'activité 2023

INTRODUCTION

L'association DKM2C a été créée l'été 2022 par un collectif d'électricien·nes professionnel·les diplômé·es ayant été sollicité·es pour des interventions dans des habitats précaires.

Nous avons pu constater la dangerosité des installations électriques auxquelles s'exposent les populations les plus vulnérables. Dangerosité découlant de la vétusté du matériel, du manque de moyens et d'usages spécifiques.

Nos expériences dans le monde du BTP nous ont mis face au gâchis de matériel sur les gros chantiers : dépose de matériel encore fonctionnel et stock neuf jeté en fin de chantier.

De cette intersection est née l'envie de pouvoir mettre notre expérience et ce matériel gaspillé à disposition des personnes précaires exposées aux risques électriques.

OBJET SOCIAL

Dans nos statuts l'objet social est défini ainsi :

Réaliser des installations électriques pour lutter contre l'insalubrité, promouvoir le réemploi du matériel électrique, mettre à disposition des outils pour la réalisation de chantiers en électricité sociaux et solidaires, dispenser du conseil pour des projets d'installations électriques, assurer des formations dans l'objectif de diminuer les risques électriques, faire découvrir les métiers de l'électricité, réaliser des installations électriques et tous travaux liés à l'électricité pour financer les autres activités de l'association et tous autres moyens susceptibles de concourir à la réalisation de son objet.

Initialement réfléchi pour englober un ensemble d'activités variées, nous avons précisé nos objectifs et savons aujourd'hui mieux les définir :

- Il s'agit principalement de lutter contre l'insalubrité et le mal logement, de réduire les risques électriques pour les installations et les personnes...
- ...toujours en privilégiant le matériel de réemploi, dans un double objectif écologique et d'accessibilité pour tous·tes à du matériel adapté, assurant la sécurité et le confort nécessaire à une vie digne.

MÉTHODES

Nous avons décidé de nous inscrire dans une approche de réduction des risques qui prend en compte la balance bénéfice-risque d'une personne vulnérable qui n'est pas la même que celle d'une personne en sécurité. Nous avons donc dû développer des outils adaptés :

- **Une méthode de diagnostic** précise, permettant d'identifier les manquements entraînant de réels dangers pour les personnes et les installations.

Ainsi nous ne visons plus le respect strict de la norme NF-C-15-100, dont les préconisations ne visent pas seulement la sécurité, mais aussi à ce que les installations puissent évoluer dans le temps et présenter un certain confort à l'usage.

Nous nous appuyons sur les six exigences minimales de sécurité électrique édictées par l'article R126-36 du code de la construction et de l'habitation.

- **Des solutions techniques abordables** prenant en compte l'usage réel des installations électriques par les bénéficiaires. Car notre expérience nous a montré qu'il était absolument nécessaire d'échanger avec eux sur leurs attentes, et d'établir un plan d'action afin d'éviter que les installations ne soient modifiées et rendues à nouveau dangereuses parce qu'elles n'auraient pas correspondu aux besoins réels.

Suite à la réalisation d'un diagnostic et en fonction des bénéficiaires et de leurs ressources (moyens, compétences, disponibilité), des réponses différentes sont apportées :

- Conseil
- Prêt d'outils adaptés et d'équipements de protection individuels et collectifs (EPI, EPC)
- Don de matériel
- Organisation de chantiers participatif
- Réalisation des chantiers

ACTIVITÉS

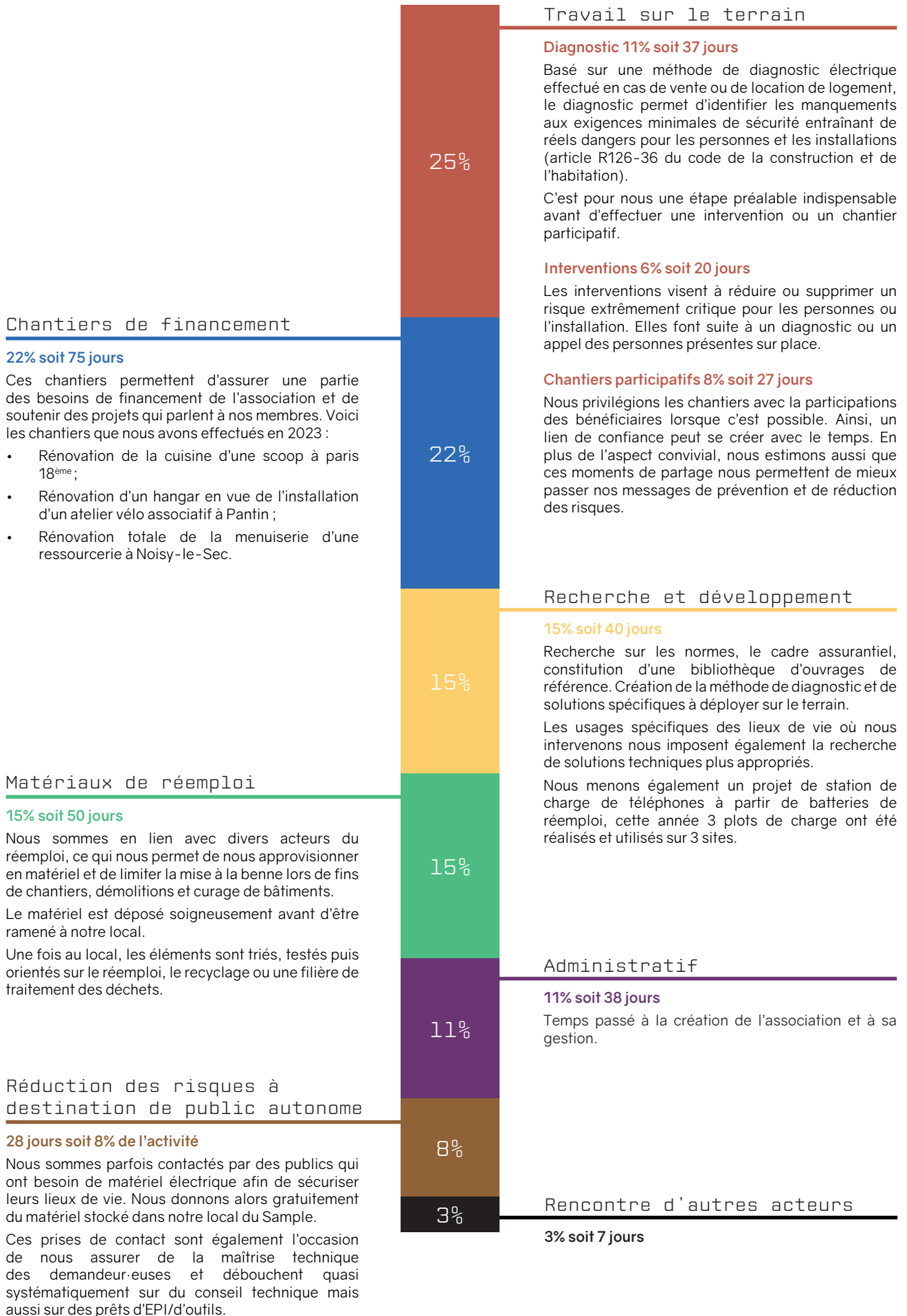
De juillet 2022 à Décembre 2022

Les premiers mois de l'association ont été pour nous le moment de faire nos premières interventions et chantiers. Une définition des termes techniques et les prémices d'une méthode de diagnostic ont

alors été établies. Nous avons également effectué les premières démarches administratives ainsi que l'emménagement de notre local situé au Sample, 18 avenue de la République, à Bagnolet.

Année 2023

Depuis janvier 2023, le travail associatif fourni par les 3 membres de l'association a été à la hauteur de 1,5 équivalent temps plein d'un 35h par semaine.



Travail sur le terrain

Diagnostic 11% soit 37 jours

Basé sur une méthode de diagnostic électrique effectué en cas de vente ou de location de logement, le diagnostic permet d'identifier les manquements aux exigences minimales de sécurité entraînant de réels dangers pour les personnes et les installations (article R126-36 du code de la construction et de l'habitation).

C'est pour nous une étape préalable indispensable avant d'effectuer une intervention ou un chantier participatif.

Interventions 6% soit 20 jours

Les interventions visent à réduire ou supprimer un risque extrêmement critique pour les personnes ou l'installation. Elles font suite à un diagnostic ou un appel des personnes présentes sur place.

Chantiers participatifs 8% soit 27 jours

Nous privilégions les chantiers avec la participations des bénéficiaires lorsque c'est possible. Ainsi, un lien de confiance peut se créer avec le temps. En plus de l'aspect convivial, nous estimons aussi que ces moments de partage nous permettent de mieux passer nos messages de prévention et de réduction des risques.

Recherche et développement

15% soit 40 jours

Recherche sur les normes, le cadre assurantiel, constitution d'une bibliothèque d'ouvrages de référence. Création de la méthode de diagnostic et de solutions spécifiques à déployer sur le terrain.

Les usages spécifiques des lieux de vie où nous intervenons nous imposent également la recherche de solutions techniques plus appropriés.

Nous menons également un projet de station de charge de téléphones à partir de batteries de réemploi, cette année 3 plots de charge ont été réalisés et utilisés sur 3 sites.

Administratif

11% soit 38 jours

Temps passé à la création de l'association et à sa gestion.

Rencontre d'autres acteurs

3% soit 7 jours

Chantiers de financement

22% soit 75 jours

Ces chantiers permettent d'assurer une partie des besoins de financement de l'association et de soutenir des projets qui parlent à nos membres. Voici les chantiers que nous avons effectués en 2023 :

- Rénovation de la cuisine d'une scoop à paris 18^{ème} ;
- Rénovation d'un hangar en vue de l'installation d'un atelier vélo associatif à Pantin ;
- Rénovation totale de la menuiserie d'une ressourcerie à Noisy-le-Sec.

Matériaux de réemploi

15% soit 50 jours

Nous sommes en lien avec divers acteurs du réemploi, ce qui nous permet de nous approvisionner en matériel et de limiter la mise à la benne lors de fins de chantiers, démolitions et curage de bâtiments.

Le matériel est déposé soigneusement avant d'être ramené à notre local.

Une fois au local, les éléments sont triés, testés puis orientés sur le réemploi, le recyclage ou une filière de traitement des déchets.

Réduction des risques à destination de public autonome

28 jours soit 8% de l'activité

Nous sommes parfois contactés par des publics qui ont besoin de matériel électrique afin de sécuriser leurs lieux de vie. Nous donnons alors gratuitement du matériel stocké dans notre local du Sample.

Ces prises de contact sont également l'occasion de nous assurer de la maîtrise technique des demandeur-euses et débouchent quasi systématiquement sur du conseil technique mais aussi sur des prêts d'EPI/d'outils.

IMPACT

Quelques chiffres pour résumer l'association en 2023 :

3 Membres actifs

25 Bénévoles

676 Bénéficiaires

1,5 Équivalent temps plein fournis par les membres et bénévoles

24 469,14€ De budget sur 2023

17 100€ De matériel revalorisé

Cartographie de nos interventions



MOYENS

De juillet 2022 à décembre 2022

Il s'agit du début de nos activités. Elles ont été autofinancées à hauteur de 100% par les membres de l'association en utilisant leurs moyens personnels (outils, véhicules, matériaux ...).

Année 2023

Financement

Cette année, nous avons décidé de nous financer en effectuant des chantiers dont les recettes ont été versées au bénéfice de l'association. En 2023, notre budget total était de 24 469,14 €.

Ce financement permet d'acheter le matériel qui ne peut être obtenu en réemploi, et de couvrir les frais de fonctionnement de l'association (assurance, banque, frais de mission et petit matériel).

Activités de l'association

Les activités de l'association sont assurées de manière entièrement bénévole cette année, nous y avons consacré 1,5 équivalent temps plein.

Locaux

Nous avons un local de 15 m² mis à disposition par le Sample, situé porte de Bagnolet. Nous avons également 5 palettes de matériaux lourd ou encombrants stockés à Pantin.

Déplacement

Nous avons loué un vélo cargo électrique pour déplacer le matériel des petits chantiers.

Outils d'électriciens

Une partie des outils est mise à disposition par les membres, nous en avons acheté de nouveaux pour étendre nos possibilités.

Matériaux

Nous avons continué à faire du réemploi par l'intermédiaire de notre partenaire [Mobius](#).

Ces matériaux sont réutilisés dans les chantiers d'amélioration des conditions de vie que nous organisons. Les matériaux que nous n'arrivons pas à nous procurer en réemploi sont achetés.

PERSPECTIVES 2024

Approche sociale de la technique

- Créer et diffuser des outils d'organisation (fiche diagnostique) ;
- Sensibiliser à l'usage électrique (méthode d'autodiagnostic, codes couleurs, usage des multiprises traduits dans plusieurs langues...);
- Créer un plaidoyer pour un droit à l'électricité.

Développement de solutions techniques

- S'appuyer sur les retours de celles déjà déployées cette année ;
- Continuer d'échanger et de rencontrer d'autres acteur·ices travaillant sur la qualité de vie des plus vulnérables (JUST, Solidarités International) ;
- Mieux se former sur des domaines spécifique de l'électricité avec l'ambition de se présenter en candidat libre au BTS électrotechnique en 2025 ;
- Créer des tableaux temporaires adapté à l'habitat précaire à déployer rapidement ;
- Tester l'usage de délesteurs pour hiérarchiser les coupures dans les environnements dégradés.

Étendre notre expertise technique en matière de réemploi

- Construire des bancs d'essais et rédiger une méthodologie de test sur les disjoncteurs ;
- Élaborer une base de données permettant de faciliter le réemploi de matériel électrique ;
- Proposer aux réseaux de ressourceries du réemploi notre expertise technique de dépose et de réemploi de matériel électrique ;

Trouver de nouveaux financements

- Premières demandes de subventions ;
- Obtenir un rescrit fiscal pour recevoir des dons de particuliers.

REMERCIEMENTS

Nous remercions infiniment l'ensemble des personnes avec qui nous avons pu travailler, qui nous aident et nous soutiennent. Merci au [Sample](#) pour la mise à disposition de notre immense local, merci à [Solidarités International](#) pour la confiance et les collaborations qui nous ont aidé à affiner nos méthodes, merci à [JUST](#) pour le partage

d'expérience et les réflexions sur les perspectives, merci à [Mobius](#) qui nous permet de récupérer du matériel en quantité importante, merci à [La Grande Ourcq](#) et à la [Cycloficine de Pantin](#) pour leur confiance et un grand MERCI à toutes les personnes qui nous aident régulièrement sur tous les aspects de nos activités.

ANNEXE #1 : BILAN COMPTABLE 2023

DKM2C – Compte de résultat

Exercice : Exercice 2023 (clôturé) – du 01/01/2023 – au 31/12/2023

Document généré le 23/01/2024

Charges

605	Achats matériel, équipements & travaux	8 745,71
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	1 543,74
6065	Petits logiciels	332,20
61	Services extérieurs	829,13
616	Primes d'assurance	441,50
6183	Documentation technique	189,24
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	158,65
62	Autres services extérieurs	2 850,00
625	Déplacements, missions et réceptions	3 596,90
6256	Frais de missions	967,78
626	Frais postaux et de télécommunications	100,69
627	Services bancaires et assimilés	167,00
Total charges		19 922,54

Produits

701	Ventes de produits finis	28,35
704	Travaux	1 680,00
706	Prestations de services	22 660,88
7088	Autres produits d'activités annexes	0,01
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	99,90
Total produits		24 469,14
Résultat de l'exercice courant (excédent)		4 546,60

Toutes les écritures sont libellées en €.

Association
Des Kilomètres de Câbles | dkm2c@protonmail.com
23, rue Pierre Dupont
93170 BAGNOLET
SIRET : 918 301 359 00017